

10) Pose d'un revêtement en bitume sur le trottoir longeant le collectif de 24 logements rue de la Taille aux Moines. Le revêtement actuel en gravillons rend difficile les déplacements des personnes handicapées en fauteuil roulant.

Réponse des S M : *L'amélioration de l'accessibilité à l'immeuble sera examinée parallèlement aux travaux de la fermeture de la voie béton vers la fin de l'année.*

11) Aménagement du terrain en friche situé face au lycée Camille Claudel, soit en piste de rollers, soit en terrain de jeux pour les enfants

Réponse des S M : *Comme pour le mail boisé, un entretien régulier sera effectué. Par contre, il n'est nullement question d'y installer une piste pour les rollers, et ce pour des raisons budgétaires. Quant à en permettre l'utilisation par les enfants comme terrain de jeux, la municipalité n'y est guère favorable pour des raisons de sécurité. Cette parcelle est située bien trop près des deux grandes voies de circulation que sont l'allée de Coulanges et le rue de la Taille aux Moines.*

12) Ramassage des ordures ménagères dans la rue des Grenailles.

Réponse : La collecte dans cette rue est assurée depuis le 2 juin.

13) Divers points ont reçu une écoute favorable lors d'une réunion le 7 juillet avec M. Mériel et des responsables des services techniques municipaux.

- mise en place d'un banc et d'une corbeille à l'aire de jeux.

- amélioration de la fréquence de ramassage des déchets sur le point propreté, en particulier pour le plastique.

B) Nos souhaits concernant travaux et aménagements qui relèvent de la compétence de la SA Jacques Gabriel.

a) l'entretien régulier du grand terrain situé entre le mail boisé et la rue Juteau, et des parcelles boisées longeant les rues Dillard et Boudisseau.

b) l'autorisation pour les jeunes de jouer sur ces différents terrains.

Réponse de la SA J.G : *Accord et pris pour un entretien régulier de la grande parcelle située rue Juteau. Pour les autres parcelles boisées, la SA J.G ne dispose pas des matériels nécessaires. La SA J.G n'autorise pas officiellement les enfants à jouer sur ses parcelles pour des raisons de sécurité et de responsabilité en cas d'accident.*

Nous nous permettons de rappeler aux familles que vos enfants mineurs jouant sur l'aire de jeux ou sur d'autres terrains restent placés sous votre entière responsabilité.

C) Nos souhaits concernant travaux et aménagements qui relèvent de la compétence de la SA Loir et Cher

Logement.

a) l'installation d'un commerce dit « multiple » dans le local prévu à cet effet au rez de chaussée du collectif de 24 logements.

b) à défaut, que ce local vide soit fermé afin qu'il ne serve pas de dépotoir de déchets divers ou de lieu de rendez-vous pour des personnes extérieures au quartier.

Réponse de la SA L.C.L : *Nous sommes toujours à la recherche d'une personne intéressée par le local commercial. S'il n'y a pas de preneur, le local pourrait être rendu inaccessible au cours de l'automne.*

Bilan de la commission « Action sociale - Solidarité - Accueil ».

Cette commission dirigée par M. Xavier Lebreton et Mme. Line Verniol a pour rôle :

1) d'accueillir et souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents du quartier.

Cette démarche est effectuée à l'initiative de l'Amicale. Ainsi depuis le début de l'année, une vingtaine de famille a été rencontrée.

Les visites qui durent entre 2 et 15 minutes (en moyenne 10 minutes) ont pour objet de vous présenter l'amicale.

Il est à noter qu'une fois sur deux, les gens connaissent déjà l'amicale, généralement par le facteur (merci Christian, tu es notre meilleur VRP), ou par tracts d'information distribués pour les manifestations organisées (ex. marche, repas, etc.).

Même si parfois les gens nous reçoivent parmi les cartons (ils sont tout juste installés), ils ont la gentillesse de nous ouvrir leur porte.

On présente très rapidement l'amicale du quartier (historique de l'amicale, les objectifs, mode de fonctionnement) en citant des actions réalisées (ex. les manifestations organisées, l'aire de jeux..) et les actions en cours (ex. l'amélioration de la sécurité).

Les gens sont adhérents aux objectifs de l'amicale, notamment sur 2 points principaux :

- Briser l'anonymat entre les habitants, faire en sorte que les gens se connaissent un peu plus (remarque faite par des gens qui arrivent sur Blois et qui ne connaissent personne).

- Améliorer la sécurité dans le quartier ou il y a beaucoup d'enfants (ex. réduire la vitesse sur la rue du Cdt Judes, fermer l'accès devant les logements de la Taille aux moines).

Globalement les gens réservent un bon accueil à l'amicale, mais plutôt qu'un beau discours, ils attendent des réalisations concrètes.